



**COMMUNIQUE DE PRESSE
FORCE OUVRIERE
16 novembre 2020**

Notre organisation syndicale FORCE OUVRIERE avait pris rendez-vous auprès de la Préfecture pour déposer le cahier de revendications le 5.11.2020. L'audience est finalement reportée au 9 novembre par la Préfecture.

Nous étions présents à ce rendez-vous mais les services de l'état n'ont pas dénié honorer celui-ci.

Le mépris envers les organisations syndicales venues porter le cahier de revendications concernant le "Ségur" et ses 183€ nets mensuels pour les salariés des secteurs sociaux et médico-sociaux publics et privés à but non lucratif est encore démontré.

Dans ces conditions Si FORCE OUVRIERE a signé les accords Ségur de la santé et se félicite des avancées obtenues pour tous les salariés des EHPAD et du secteur sanitaire, pour autant nous rappelons qu'il est INACCEPTABLE que certains personnels du secteur social et médico-social Public / Privée non lucratif en soient exclus.

Ces invisibles du quotidien" qui sont exemplaires et permettent que le service public continue d'assurer ses missions auprès de la population ne doivent pas être oubliés. Dans bon nombre d'entreprise ils payent un lourd tribut, avec de nombreuses victimes du COVID et des conditions de travail dégradées.

A TRAVAIL EGAL SALAIRE EGAL

A ce jour, la crise du Covid met en exergue les dysfonctionnements du système de santé, proche de la rupture que nous dénonçons depuis des années. Pas assez de lits, pas assez de personnels, pas assez de moyens.

Il ne reste plus qu'aux salariés à se mobiliser avec les organisations syndicales pour arracher 183€ nets mensuels, des effectifs, des conditions de travail améliorées et des moyens à la hauteur des besoins.

Revendications :

- indemnité forfaitaire "Ségur" de 183€ par mois pour les salariés du médico- social et de la santé privée non lucrative.
- Augmentation générale des salaires
- Des effectifs supplémentaires
- De meilleures conditions de travail.